



Acide 2,4- dichlorophénoxyacétique, flocons Herbicide technique

POUR FABRICATION SEULEMENT

GARANTIE : 2,4-D, présent en tant qu'acide 97,0 %

N° D'HOMOLOGATION 16981 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

DANGER  **POISON**

CONTENU NET : 440 kg, bulk

Corteva Agriscience Canada Company
Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE
Calgary, AB
T2C 5G9
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

**PRÉCAUTIONS
NOCIF SI INGÉRÉ
CAUSE UNE IRRITATION
ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit peut causer une grave irritation aux yeux. Une surexposition au 2,4-D peut causer de la toux, une sensation de brûlure, des étourdissements ou une perte temporaire de coordination musculaire. D'autres effets possibles d'une surexposition comprennent de la fatigue, une faiblesse musculaire ou la nausée. Traiter selon les symptômes

MODE D'EMPLOI

N'utiliser que pour la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

Étant donné les propriétés et les usages prévus des produits formulés avec l'acide 2,4-dichlorophénoxyacétique, une étiquette différente de mise en garde peut s'imposer. Les formulateurs doivent élaborer leur propre étiquette en fonction des propriétés et des usages de leur produit fini et se conformer aux lois et règlements en vigueur.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Ne pas contaminer les plans d'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Ne pas contaminer l'eau utilisée pour l'irrigation ou pour usage domestique. Ne pas entreposer près de fertilisants, de semences, d'insecticides ou de fongicides. Laver à fond l'équipement utilisé avec ce produit avec un nettoyeur chimique approprié avant de s'en servir de nouveau.

Ne pas réutiliser le contenant vide.

En cas de déversement (utiliser l'équipement de sécurité approprié) : Balayer ou pelleter les déversements mineurs, puis les mettre dans des contenants de récupération ou d'élimination appropriés. En cas de déversement majeur, contacter Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852. Ne pas nettoyer avec de l'eau.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer la matière active non utilisée et son contenant conformément aux exigences municipales ou provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

En cas de feu, utiliser un brouillard d'eau, de la mousse, du CO₂ ou de la poudre chimique. Pour combattre l'incendie, utiliser un appareil respiratoire par pression autonome. Des fumées toxiques peuvent être générées en cas de feu. Contenir l'eau ayant servi à la lutte contre l'incendie afin de l'empêcher de pénétrer dans les réserves d'eau.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées